

Ville de
Sainte-Catherine



VILLE DE SAINTE-CATHERINE

AUTOROUTE 30 : TRONÇON JEAN-LEMAN

Mémoire de la
Ville de Sainte-Catherine
présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

15 septembre 2005

Fondée il y a 68 ans, la Ville de Sainte-Catherine assure le bien-être quotidien de quelques 17 000 personnes et se doit, entre autre, de définir les orientations de son développement en prenant en considération les préoccupations locales et régionales.

Dépassant largement la localisation des travaux prévus, le projet de tracé de l'autoroute 30 recommandé par le Ministère des transports du Québec (MTQ), entre l'échangeur Jean-Leman et l'autoroute 15 à Candiac, interpelle directement la Ville de Sainte-Catherine puisque le tracé de référence et celui de la variante contrevient au développement prôné par les élus municipaux. Ce mémoire se veut donc, avant tout, un document d'intention formulé et conçu de manière à faire ressortir un point de vue municipal issu d'une planification régionale.

Dans sa volonté de positionner la MRC de Roussillon le plus avantageusement possible, la Ville de Sainte-Catherine dit «**NON AU TRACÉ DU MTQ**» (tant au niveau du tracé de référence que du tracé de la variante) puisque celui-ci est inacceptable pour plusieurs raisons. La Ville de Sainte-Catherine affirme également sa volonté de questionner la pertinence de ce tracé autoroutier dans le contexte où les conséquences d'une pareille cicatrice dans le paysage sont importantes, tant en ce qui a trait à l'environnement qu'à l'aménagement du territoire de Roussillon.

En ce qui concerne l'environnement, mentionnons, entre autre, l'augmentation du bruit et de la pollution de tous types. Ces externalités négatives seraient atténuées si le tracé proposé n'incluait pas un problème de taille de niveau régional qui interpelle la Ville de Sainte-Catherine, soit la coupure d'espaces urbanisés ou sur le point de le devenir qui s'inscrivent dans la stratégie de positionnement et de développement économique, industriel et bioalimentaire de Roussillon.

En ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'effet de coupure citée déstructurera l'espace autour de l'emprise et diminuera la qualité de vie des exploitants actuels (agriculteurs) de la zone à l'étude et des futurs travailleurs et habitants du secteur. Ce tracé coupera également le parc industriel de haute technologie prévu pour la plateforme logistique intermodale de transport, détruira un étang, un boisé et altérera également le patrimoine bâti. Compromettent les grandes orientations stratégiques de Roussillon en empêchant la définition, la reconnaissance et l'aménagement d'un carrefour économique métropolitain vers les États-Unis, ces aspects interpellent également directement la Ville de Sainte-Catherine.

Une réflexion s'impose donc sur ce choix et une alternative plus durable existe et doit être mise en œuvre. En effet, la Ville de Sainte-Catherine a pris connaissance d'un tracé alternatif élaboré par la Ville de Candiac, le «tracé Jean-Leman-Roussillon». Ce tracé, pensé par les élus municipaux et les développeurs de la région, se veut structurant pour l'économie de Roussillon et assurerait l'avenir des citoyennes et citoyens et des familles de la région. La Ville de Sainte-Catherine préconise donc ce tracé et dit «**OUI AU TRACÉ JEAN-LEMAN-ROUSSILLON**».

Considérant que le tracé Jean-Leman-Roussillon contournera les projets domiciliaires, commerciaux et industriels prévus plutôt que de les entraver, considérant que ce tracé minimisera l'impact du bruit, des poussières et des émanations de gaz dans l'air, assurant ainsi une meilleure qualité de vie aux résidents, considérant que ce tracé est pensé en fonction des besoins actuels mais également des besoins futurs et qu'il s'inscrit dans le cadre du développement durable, la Ville de Sainte-Catherine appui donc, sans réserve, le tracé Jean-Leman-Roussillon. Parce qu'un projet de société doit, selon nous, être décidé par l'ensemble de la société qu'il vise, nous souhaitons que le BAPE étudie et recommande ce tracé, qui, rappelons-le, est le seul tracé pensé par les élus municipaux et les développeurs d'ici pour assurer l'avenir des citoyennes et citoyens et des familles de Roussillon.